

Chalon, le 04 juillet 2016



7 Rue de la Reppe – 71 370 Ouroux sur Saône

Courriel / contact@capen71.org

Site : www.capen71.org

et

Association des Amis de la Thalie

2A Place de la Mairie

71530 La Loyère

Monsieur André ACCARY
Président du Conseil Départemental
Espace Duhesme
18 rue de Flacé
71026 Mâcon Cedex 9

Objet : Déclaration au titre de la loi sur l'eau et début des travaux de la desserte Saôneor.

Copie à : Monsieur MARTIN Président du Grand Chalon

Monsieur PLATRET Maire de Chalon sur Saône

Monsieur GUYENNOT Maire de Champforgeuil

Monsieur GAUDRAY Maire de Fragnes La Loyère

Lettre recommandée avec AR

Monsieur,

Par lettre du 24 juin 2016 nous vous avons demandé la confirmation de la date de début des travaux de la desserte Saoneor qui serait le 15 juillet 2016.

D'autre part dans le cadre de nos recours, le Tribunal vient de nous transmettre les pièces complémentaires que vos services lui ont communiquées.

Notamment la pièce intitulée « Opération de désenclavement du parc d'activités Saôneor – Déclaration de projet » où il est précisé en page 11 :

« La déclaration au titre de la loi sur l'eau détaillera la totalité de ces points :

- Gestion des eaux pluviales et de l'eau potable,
- Gestion des eaux usées,
- Dispositifs de traitement des pollutions accidentelles et chroniques.

Les travaux ne pourront pas commencer tant que cette procédure loi sur l'eau n'aura pas été réalisée. »

Si vous avez décidé de commencer les travaux courant juillet 2016, c'est que cette procédure est terminée. Nous vous serons donc reconnaissants de nous le confirmer et de nous envoyer le dossier ainsi que les avis des services instructeurs.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CAPEN 71

Pour les Amis de la Thalie

Thierry GROSJEAN – Président

Myriam SICARD LAKOR - Présidente